



Femmes, inégalités de carrière, inégalités de retraites. Ça suffit !

L'égalité professionnelle est une exigence de justice sociale et un vecteur de financement de notre système de protection sociale. Les femmes partent en retraite avec en moyenne une pension inférieure de 40,5 % à celle des hommes.

Inégalités salariales = inégalités de retraite

Les femmes perçoivent en moyenne un salaire inférieur de 22 % à celui des hommes. Elles sont majoritaires parmi les enseignant·es, mais restent minoritaires dans les postes de pilotage. L'enfumage autour de la pension minimum à 1 200€ ne trompe plus personne. Plus de la moitié des femmes partent avec une pension de retraite inférieure à 1 000€ et ne bénéficieront pas de la revalorisation de 100 € tant vantée par le gouvernement.

Pénibilité : les femmes oubliées

Les 4 critères de pénibilité retirés en 2017 ne sont pas réintégrés dans le compte personnel de pénibilité. La pénibilité vécue par les travailleuses de la 1ère et de la 2ème ligne, tant saluées pendant la crise Covid, reste nettement sous-évaluée, voire ignorée.

Double journée = demi retraite

Nous revendiquons un vrai service public de la petite enfance et une révision des dispositifs pour favoriser le partage de la parentalité. 12 % des femmes partent à la retraite à 67 ans, pour cause de carrières hachées.

Réforme des retraites = perte des trimestres liés à la maternité

Nous dénonçons enfin l'effet le plus pervers de cette réforme des retraites, prétendument favorable aux femmes. Le recul de l'âge légal à 64 ans fait perdre tout ou partie du bénéfice des trimestres validés au titre de la maternité et de l'éducation des enfants. Ce mécanisme de compensation des inégalités vécues durant leur vie professionnelle, profite d'abord et légitimement aux mères en leur permettant de partir plus tôt. Il est sournoisement remis en cause par la réforme. C'est inacceptable !

MOBILISONS-NOUS POUR LE RETRAIT!



Femmes, inégalités de carrière, inégalités de retraites. Ça suffit !

L'égalité professionnelle est une exigence de justice sociale et un vecteur de financement de notre système de protection sociale. Les femmes partent en retraite avec en moyenne une pension inférieure de 40,5 % à celle des hommes.

Inégalités salariales = inégalités de retraite

Les femmes perçoivent en moyenne un salaire inférieur de 22 % à celui des hommes. Elles sont majoritaires parmi les enseignant·es, mais restent minoritaires dans les postes de pilotage. L'enfumage autour de la pension minimum à 1 200€ ne trompe plus personne. Plus de la moitié des femmes partent avec une pension de retraite inférieure à 1 000€ et ne bénéficieront pas de la revalorisation de 100 € tant vantée par le gouvernement.

Pénibilité : les femmes oubliées

Les 4 critères de pénibilité retirés en 2017 ne sont pas réintégrés dans le compte personnel de pénibilité. La pénibilité vécue par les travailleuses de la 1ère et de la 2ème ligne, tant saluées pendant la crise Covid, reste nettement sous-évaluée, voire ignorée.

Double journée = demi retraite

Nous revendiquons un vrai service public de la petite enfance et une révision des dispositifs pour favoriser le partage de la parentalité. 12 % des femmes partent à la retraite à 67 ans, pour cause de carrières hachées.

Réforme des retraites = perte des trimestres liés à la maternité

Nous dénonçons enfin l'effet le plus pervers de cette réforme des retraites, prétendument favorable aux femmes. Le recul de l'âge légal à 64 ans fait perdre tout ou partie du bénéfice des trimestres validés au titre de la maternité et de l'éducation des enfants. Ce mécanisme de compensation des inégalités vécues durant leur vie professionnelle, profite d'abord et légitimement aux mères en leur permettant de partir plus tôt. Il est sournoisement remis en cause par la réforme. C'est inacceptable !

MOBILISONS-NOUS POUR LE RETRAIT!